

Compte-rendu du conseil d'administration
Mardi 19 Mai 2026 – 18h00
Association du Pays des Coudriers

Le conseil d'administration s'est réuni le mardi 19 mai 2026, à Rainneville, sous la présidence de C. MANABLE.

Étaient présents : C. MANABLE, B. LEGUEN, I. MAQUET, M-J BALESDENS, A. CAYEUX, H. DESSAINT, P-M. MACEWKO, J. DELAHAYE.

Absents excusés : L. JOLY, P. DELRUE, G. JOLY.

Secrétariat de séance : B. LEGUEN

La séance est ouverte à 18h00.

1) Point d'information sur les adhésions 2026

Le Président rappelle le nombre d'adhérents ces dernières années :

- | | | |
|-------------|---|-------------|
| - 2022 : 98 | - 2023 : 97 | - 2024 : 94 |
| - 2025 : 90 | - 2026 : 81 (11 n'ont toujours pas renouvelé) | |

La baisse est dûe principalement au vieillissement des membres de l'association. Il y a eu trois appels à cotisation en début d'année, de janvier à mars 2026.

2) Point d'information sur la trésorerie.

La parole est laissée à I. MAQUET, trésorière de l'association.

Compte-rendu :

- Au 15 mai 2026, l'association dispose de 15313,51€ (843,97 € sur le compte courant et 14469,54€ sur le compte épargne). Pour rappel, une association possède un plafond de 76 300€ sur un livret A.
- Le Crédit agricole décidera le 4 juin s'il nous verse leur subvention pour l'année 2026.
- En 2025, huit communes ont versé une subvention à l'association. Pour l'année 2026, vingt-quatre courriers ont été envoyés aux communes de l'ancien canton. Pour le moment, nous avons eu cinq retours.

3) Réderie de Rainneville

La réderie de Rainneville a lieu le lundi 25 prochain. Nous serons présents de 10h00 à 16h00. Nous aurons un stand offert gratuitement d'un mètre. Les numéros 69 et 70 de notre revue seront en vente. Le Président remercie aussi les organisateurs de la réderie.

Le Président rappelle les recettes des années précédentes :

- | | | |
|--------------|--------------|---------------|
| - 2022 : 98€ | - 2023 : 80€ | - 2024 : 159€ |
|--------------|--------------|---------------|

Le président évoque, à présent, l'organisation logistique de cette journée : Qui ? Quand ? Un planning est établi.

4) La revue semestrielle n°70

Le comité de rédaction est toujours composé de quatre personnes.

Le Président souligne et remercie le travail exceptionnel de P. DELRUE pour la couverture, le sommaire et l'ensemble de la revue. Cela permet de grosses économies pour l'association.

L'année dernière, un nouvel imprimeur a été choisi, il s'agit de PIXEL, installé dans la zone industrielle Nord. La revue sera tirée à 400 exemplaires au lieu de 500, ce qui entraîne une économie de 240€ (un total de 1603,60€). De plus, l'index analytique pour les numéros 61 à 70 a été tiré pour un total de 348,15€. Ainsi, ce numéro nous a coûté la somme de 1951,75€ TTC. Il faut donc vendre environ 325 exemplaires minimum pour être à l'équilibre.

5) Le calendrier des activités du deuxième semestre 2026.

- Réderie de Rainneville : Elle a lieu le 25 mai prochain. La recette moyenne est de 100€. Le planning est fait et il faut prévoir un barnum. Revues (n°69 et n°70), livrets de la DRAC, ... seront en vente.
- Les visites guidées d'Août 2026 : Le programme est établi par L. JOLY. Il y en aura cinq cette année. Le tarif est de 5€ et le départ se fait toujours de l'église du 1^{er} village visité. Malheureusement, L. JOLY ne pourra pas être présent pour la visite du 15 août. C'est J. DELHAYE qui le remplacera. P. DELRUE doit faire imprimer les flyers au Crédit agricole, C. MANABLE doit informer les maires des communes et le clergé et enfin I. MAQUET s'occupe de l'achat des boissons, gobelets et des tickets.
- La sortie dominicale : Elle aura lieu le dimanche 4 octobre 2025 à Amiens. Prévoir du co-voiturage. Visite de l'entreprise Amiens Entreprise textile (Bleu de cognac, entreprise Dessaint). Tarif maximum de 40€ par personne. Réservée aux adhérents. Apéritif offert par l'association. Le restaurant reste encore à confirmer.
- « Champions pour un pays de Somme » : La soirée aura lieu le samedi 10 octobre 2026 à Rainneville. Il s'agit de la 31^{ème} édition. L. JOLY devait reprendre l'animation mais suite à un problème de santé il ne pourra pas le faire pour cette édition. Le président du Conseil d'administration propose donc une organisation différente pour cette année : il animera, exceptionnellement, cette soirée car M. Thierry FORMET n'est pas disponible. Cependant, il y aura une version allégée avec la suppression de l'animation artistique. Cette année, le comité d'organisation est aussi modifié : A. CAYEUX et A. PECOURT intègrent ce comité car ils ne peuvent plus participer au jeu pendant quatre ans. La réunion de préparation aura lieu fin août chez C. MANABLE. Enfin, la sono sera soit celle du foyer de Rubempré soit celle de la commune de Rainneville. B. LEGUEN sera en charge de la sono.
- Conférence d'automne : Elle aura lieu le vendredi 6 novembre 2026 à 20h00 à Montonvillers. Plusieurs choix s'offrent au conseil d'administration : « L'abbaye de Corbie », « Les gens de trait à la fin du Moyen-Age » ou « Les gares d'Amiens et les trains dans la Somme ». C'est le sujet sur « Les gares d'Amiens et les trains dans la Somme » qui a été retenu. Une indemnité de 100€ sera versée.

6) L'assemblée générale statutaire.

L'AG statutaire est prévue le samedi 30 Mai 2026 à 17h00 à Mirvaux. Les convocations seront envoyées par mail par P. DELRUE. Seront présentés les rapports d'activités, moral et financier de l'année 2025. Le vérificateur aux comptes sera G. CARON. P. DELRUE est chargé des invitations aux maires donateurs et C. MANABLE est chargé de contacter la presse. Cette année les différents rapports seront présentés par les responsables d'activités : le rapport moral sera fait par C. MANABLE, la visite dominicale par P-M MACEWKO, le jeu « Champion pour un pays de Somme » par A. CAYEUX, la conférence d'automne par C. MANABLE, le bilan financier par I. MAQUET et les ventes de revues par P-M MACEWKO. Chaque intervention sera illustrée par des photographies. Prévoir l'écran et le vidéo-projecteur de la commune de Rainneville.

Aura lieu aussi le renouvellement de quatre sièges au Conseil d'administration. Les quatre sortants sont : A. CAYEUX, L. JOLY, P-M. MACEWKO et I. MAQUET.

7) Informations diverses.

- Les journées européennes du patrimoine auront lieu pour la première fois à Rainneville le samedi 19 septembre 2026 après-midi. Il s'agit d'organiser en partenariat avec la mairie de Rainneville une conférence suivie d'une visite guidée du village à pied ou en calèche. Il n'y a pas de dépenses à prévoir et il y aura éventuellement quelques revues vendues.
- Participation financière à la 1^{ère} édition de la fête de la Musique à Rainneville : elle aura lieu le dimanche 21 juin après-midi. Le siège social de l'association est à Rainneville. Elle est organisée par un collectif d'associations de la commune en partenariat avec la commune. La président propose une participation financière unique pour cette édition. La question de la répartition des bénéfices est soulevée. C'est l'assemblée statuaire qui décidera par le biais d'un vote.
- Il faut se renseigner auprès de C. JOLY pour les points de vente dont s'occupait L. JOLY.
- Le repas après le conseil d'administration aura lieu à Flesselles (20€ pour les membres du Conseil et 34€ pour les accompagnateurs)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h02.

Le secrétaire-adjoint,
Benoît LEGUEN